

**PROCÈS-VERBAL DE LA 157^e SÉANCE
DU CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE
TENUE PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE
LE 29 OCTOBRE 2020, 18 H**

Adopté à la séance du 1^{er} décembre 2020

Sont présents : M. René Côté, président du Conseil

M^e Hélène Bédard
M^e Julie Charbonneau
M^e Marie Charest
M^{me} Suzanne Danino
M^{me} Jill Leslie Goldberg
M. Simon Julien
M. Michel Marchand
M^e Lucie Nadeau
M^e Patrick Simard

Sont absents : M^e Sylvain Bourassa
M^e Marie-Josée Corriveau
M^{me} Nancy Rhéaume

1. Ouverture de la séance

La séance est convoquée conformément aux délais prescrits par les Règles de régie interne adoptées par le Conseil de la justice administrative. Elle est tenue par courrier électronique, comme le permettent les articles 9 et 10 de ces règles.

Il est prévu à l'avis de convocation transmis aux membres qu'elle se termine le 29 octobre 2020, à 18 h.

2. Modification à la composition du comité d'enquête dans le dossier 2019 QCCJA 1175

ATTENDU QUE le 2 juin 2020, un comité est constitué par le Conseil de la justice administrative pour enquêter sur la plainte déposée le 27 novembre 2019 par M. Marcellin Bélanger à l'égard de M^e Kathya Gagnon, juge administrative au Tribunal administratif du Québec;

ATTENDU QUE M^e Michel Waechter est nommé pour siéger à ce comité comme membre représentant le Tribunal administratif du Québec et que M^e Marie Charest est désignée substitut de celui-ci;

ATTENDU QUE le 23 octobre 2020, M^e Michel Waechter se récuse;

ATTENDU QUE le 26 octobre 2020, M^e Marie Charest se récuse;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer un membre du Tribunal administratif du Québec pour siéger à ce comité en application de l'article 186 de la Loi sur la justice administrative (RLRQ, c. J-3);

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. René Côté, il est résolu de désigner M^e Diane Bouchard pour siéger à ce comité et qu'en cas d'empêchement ou de refus de la désignation, M^e Odette Gagné est désignée comme substitut.

3. Levée de la séance

La séance est levée le 29 octobre 2020, à 18 h, comme indiqué à l'avis de convocation.

Le président du Conseil de la justice administrative,

M. René Côté